

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du 20 octobre 2009 – 20 h 30

Etaient présents : M. THOMAS, Mme SPILLEMAECKER, Mme METZ, MM. GAUDIGNON, F.GUINY, E.LAUBE, P.PIEKARSKI, F.PINET, E.BRIMONT, Mme RABAH

Absents excusés : MM. ZIEMINSKI, BARBER, MORIER, EUZET

Pouvoir de Monsieur GUILLOU à Madame SPILLEMAECKER.

Secrétaire de séance : Mary Josée SPILLEMAECKER.

Après lecture du compte rendu du précédent conseil, celui-ci est approuvé et signé par l'assemblée à l'unanimité.

1 - BUDGET SUPPLEMENTAIRE DE LA COMMUNE

Le budget supplémentaire 2009 de la commune a été étudié en commission des finances et est présenté par Monsieur le Maire pour approbation.

Dépenses de fonctionnement

011- Charges à caractère général	28 590,00
012- Charges de personnel	43 270,00
022- Dépenses imprévues de fonctionnement	3 000,00
023- Virement à la section d'investissement	106 866,92
65- Autres charges de gestion courante	18 050,00
TOTAL	199 776,92

Recettes de fonctionnement

002- Excédent antérieur reporté	180 644,00
70- Produits des services	140,00
74- Dotations et participations	7 381,53
77- Produits exceptionnels	11 611,39
TOTAL	199 776,92

Dépenses d'investissement

001- Solde d'exécution d'investissement reporté	300 785,74
20- Immobilisations incorporelles	5 000,00
21- Immobilisations corporelles	106 666,06
TOTAL	412 451,80

Recettes d'investissement

021- Virement de la section de fonctionnement	106 866,92
10- Dotations fonds divers Réserves	305 251,74
13- Subventions investissement	333,14
TOTAL	412 451,80

11 votants, 11 pour.

2 - BUDGET SUPPLEMENTAIRE EAU – ASSAINISSEMENT

Le budget supplémentaire 2009 eau/assainissement a été étudié en commission des finances et est présenté par Monsieur le Maire pour approbation.

Dépenses de fonctionnement	22 900,00
011- Charges à caractère général	22 900,00
Recettes de fonctionnement	90 751,59
002- Excédent antérieur reporté	90 751,59
Dépenses d'investissement	36 000,00
23- Immobilisations en cours	36 000,00
Recettes d'investissement	40 223,65
001- Solde d'exécution d'investissement reporté	40 223,65

11 votants, 11 pour

3- Délibération concernant le choix des entreprises et le montant des travaux du Carrefour des Fermes.

Les travaux se décomposent en deux lots :

Lot 1 : effacement des réseaux aériens et éclairage public.

Lot 2 : voirie, trottoirs et mobilier urbain.

Le choix a été réalisé sur des critères de jugement définis par la maîtrise d'œuvre :

- 40 % pour le prix de la prestation à réaliser,
- 30 % pour la valeur technique ,
- 30 % pour le planning et les délais de réalisation.

Lot 1 : deux entreprises ont répondu à l'appel d'offre :

FORCLUM Ile de France pour un montant de 174 855,92 €HT	note obtenue : 20
INEO SUEZ pour un montant de 194 561,30 €HT	note obtenue : 18,47

Lot 2 : deux entreprises ont répondu à l'appel d'offre :

Sté COLAS	Marché de base : 133 080,53 €HT	
	option : - 4 237,00 €	note obtenue : 17
EIFFAGE	Marché de base : 160 930,40 €HT	
	option : - 6 986,00 €	note obtenue : 14,38

Suite à la réunion d'étude des appels d'offres et sur proposition de la maîtrise d'œuvre, les entreprises retenues sont :

- lot 1 : FORCLUM
- lot 2 : COLAS

11 votants : 10 pour et 1 abstention

4 – Délibération concernant le montant des travaux supplémentaires de la Zone 30.

Une modification doit être apportée sur les plateaux traversants afin que l'emprise de la chaussée soit comprise en totalité entre les deux trottoirs parallèles. Pour ce faire, une tuyauterie acier sera installée le long des trottoirs pour permettre l'évacuation des eaux.

Montant H.T. 3 355,12 €

11 votants : 9 pour, 2 contre

5 – Augmentation du tarif de la cantine scolaire à compter du 1er novembre 2009.

Madame METZ expose l'augmentation apportée par la Société ARMOR CUISINE, à savoir 2,60 % sur les prix des repas et les conséquences qui en découlent pour le budget de la commune. Il est demandé au Conseil Municipal de voter une augmentation de 2,15 % à savoir de 0,10 € par repas et ce à compter du 1er novembre 2009.

Le prix d'un repas à la cantine scolaire coûtera 4,75 € au lieu de 4,65 €

11 votants : 10 pour, 1 abstention

6 – Demandes de subventions pour équipements de loisirs.

Madame METZ fait un compte rendu des réunions de la commission d'animation. Lors de la réunion publique organisée avec les jeunes de la commune se situant dans la tranche d'âge de 13 à 17 ans, 15 jeunes se sont manifestés pour faire part de leurs désirs : remise en état du stade, installation de bancs publics, création d'une salle pour se réunir.

Le 7 octobre, les parents des jeunes enfants entre 3 et 12 ans étaient conviés également pour faire part de leurs désirs. Deux mamans et trois assistantes maternelles étaient présentes et il a été confirmé que du mobilier de loisirs, toboggan, balançoires... étaient désirés.

Des devis ont été demandés pour la remise en état du stade, l'aménagement des vestiaires, et l'installation d'un mobilier pour espaces de jeux à Ver et à Loisy. Des subventions seront demandées à divers organismes.

11 votants : 11 pour

7 – Délibération concernant l'enquête publique en vue d'exploiter une plate-forme de compostage et de stockage de fertilisants organiques dite « FERTIVALOIS » et épandage sur la commune d'Ermenonville.

Un dossier avait été remis à chaque conseiller municipal pour étude afin de faire part de nos remarques auprès de la commission d'enquête publique. Après discussion, le projet est soumis au vote :

11 votants :

- 1 avis favorable pour le projet

- 8 contres le projet

- 1 abstention

1 avis avec réserve : « Monsieur THOMAS donne un avis favorable sous réserve que la circulation interdisant les poids lourds de plus de 7,5 T soit scrupuleusement respectée sur la commune de Ver sur Launette et de son hameau de Loisy. »

8 – Délibération pour autorisation d'extension du plan d'épandage des composts sur le territoire de 87 communes de l'Oise.

Un dossier avait été remis à chaque conseiller municipal pour étude afin de faire part de nos remarques auprès de la commission d'enquête publique. Après discussion, le projet est soumis au vote.

11 votants :

- 1 avis favorable pour le projet
- 8 contres le projet
- 1 abstention
- 1 avis avec réserve : « Monsieur THOMAS donne un avis favorable sous réserve que la circulation interdisant les poids lourds de plus de 7,5 T soit scrupuleusement respectée sur la commune de Ver sur Launette et de son hameau de Loisy.

9 – Modification simplifiée du PLU : correction des zones inscrites et zones classées indiquées sur le plan officiel.

Monsieur le Maire explique que, suite à une entrevue avec la DDEA, le document concerné est le plan des servitudes n° 8 à l'échelle 1/5000 représentant l'ensemble de la commune. Il s'avère que les tracés des zones inscrites et zones classées sont erronés.

Il est important d'adopter une modification simplifiée pour éviter les incidences sur les délais des permis de construire.

L'avis sera publié 8 jours avant le début de la mise à disposition du public et affiché dans le même délai et pendant toute la durée de la mise à disposition. Le projet de modification, l'exposé de ses motifs, ainsi que le registre permettant au public de formuler ses observations, seront mis à sa disposition en mairie.

10 – Rapport des réclamations reçues de la part des administrés suite à l'approbation du PLU.

Monsieur le Maire fait part des courriers reçus au sujet de l'approbation du PLU :

1° - Lecture du courrier de Monsieur et Madame BRANCHE, domiciliés rue Gérard de Nerval à Loisy demandant de supprimer l'interdiction d'établissements équestres sur la commune.

2° - Monsieur LALLEMAND, par courrier en date du 6 août 2009, a fait remarquer les contradictions entre les propositions soumises au vote et le document final sur le secteur Ac de la zone A. Ces erreurs se sont avérées être matérielles sous la responsabilité du Cabinet Aménagement le Territoire qui avait omis de corriger les décisions prises par la Municipalité. Les corrections ont été apportées auprès des services concernées.

3 ° - La copie du courrier de Monsieur CHERON, envoyé en Préfecture pour contester le PLU et demander son annulation, est à la disposition des élus.

11 – Elagage des arbres de la rue du Jeu d'Arc par la Société LEGRAND.

Monsieur le Maire porte à la connaissance des conseillers présents le devis de la Société LEGRAND pour l'élagage des arbres de la rue du Jeu d'Arc, devis s'élevant à 1280 €H.T.

11 votants : 11 pour

QUESTIONS DIVERSES

1 – Madame SPILLEMAECKER rappelle que toute la population de Ver sur Launette / Loisy est invitée à participer aux cérémonies du 11 Novembre.

2 – Monsieur GUINY et Monsieur PINET informent Monsieur le Maire et les conseillers présents, que lors de la permanence tenue à Loisy le samedi 17 octobre, Monsieur LALLEMAND est intervenu à la demande de Monsieur HINAULT. Monsieur HINAULT désire obtenir un branchement électrique pour sa construction située chemin du Plessis.

Il est rappelé par Monsieur Le Maire que Monsieur et Madame HINAULT sont venus lui demander, il y a plusieurs mois, la possibilité d'installer leur entreprise à cet endroit. Cette zone étant une zone non-constructible, il ne sera pas permis d'extension des bâtiments tolérés par les municipalités précédentes.

3 – Monsieur PIEKARSKI donne connaissance du devis effectué auprès de FORCLUM pour l'installation des illuminations de Noël. L'investissement de fournitures pour la fixation des enseignes lumineuses achetées l'an passé sera de 819,00 € Monsieur le Maire refuse que des éclairages soient installés sur l'église. Cette décision est soumise au vote :

11 votants : 10 pour, 1 contre

La séance est levée à 22 h 45